

appel en garantie

Par **cedricherbez**, le **24/08/2007** à **16:22**

bonjour tout le monde

ma question est à la fois simple et complexe.

existe t-il des conditions de forme pour appeler deux sociétés en garantie dans le cadre d'un recours indemnitaire afin de les joindre au contentieux et de demander au juge de statuer sur le partage des responsabilités ?

par avance merci.